Règlement 2017
4ème Salon du CHOCOLAT et des SAVEURS

Ce salon aura lieu les **25 et 26 Février 2017.** Il se tiendra à l'Espace Mitterrand à Figeac, Place du Foirail le **samedi de 10H à 19H00 et le dimanche de 10H à 18H**.

1° Lieu

L'Espace François Mitterrand (salle de 850 m2) Chaque exposant disposera de deux tables nues, de chaises et d'un panneau grillagé pour l'affichage. Un grand parking gratuit donne accès directement sur cette salle. Un gardiennage de la salle est assuré la nuit par une société spécialisée.

2° Participants

Peuvent exposer les commerçants, les artisans des métiers de bouche.

3°Installation

Elle sera laissée au soin des exposants. Elle pourra s'effectuer le vendredi 24 de 17H à 20H.

4° Engagement

Il sera attribué à chaque exposant un stand de 3.60m x 0.70m (2 tables de 1.80m x 0.70 m) au prix de 150€ et 50€ pour la table supplémentaire
Cette somme sera payable à l'inscription.
La date limite des inscriptions est fixée au 30 Décembre 2016.
En cas de désistement après le 30 Janvier 2016, Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
Aucun pourcentage ne sera retenu sur les ventes réalisées au cours du salon.
NB : Nous nous réservons le droit d'annuler ce salon dans le cas où le nombre d'exposants ne serait pas suffisant (Dans ce cas, la cotisation sera restituée).

L'intégralité des sommes perçues sera reversée aux œuvres caritatives locales.

5° Repas

Un cocktail dinatoire vous sera offert le samedi soir par le Club à raison de 2 personnes par stand.